



- **MISSIONS ET COMPOSITION DU COMITE D'EXAMEN**
- **INSTRUCTION DES ETUDES**
- **APPORTS D'UNE PARTICIPATION AU COMITE D'EXAMEN**
- **ENGAGEMENTS POUR LES MEMBRES DU F3E**

Lors de l'assemblée générale de juin 2016, le F3E a décidé d'actualiser son **dispositif d'accompagnement, cofinancement et instruction d'études** pour :

- en réaffirmer les finalités et les priorités,
- le simplifier,
- le rendre plus lisible et équitable pour les membres,
- lui donner une vision plus globale et stratégique.



EVOLUTION DES MISSIONS, DE LA COMPOSITION DU COMITE D'EXAMEN ET DE L'INSTRUCTION DES ETUDES

Elargissement des missions du Comité d'Examen : une plus grande diversité sur les sujets du F3E

- Instruction des **demandes d'accompagnement / cofinancement d'étude**
- **Suivi des études** : avancement des études, témoignages de membres sur les résultats d'études emblématiques
- Echanges sur des **sujets méthodologiques** portés par le F3E
- Echanges sur les **pratiques et les attentes des membres** par rapport aux sujets du Comité d'Examen, qui alimentent la réflexion du Conseil d'Administration du F3E

NEW

Instruction des demandes d'accompagnement / cofinancement d'étude par le Comité d'Examen : allègement, renforcement de la place des membres, sens plus stratégique

- **Instruction des appels à manifestation d'intentions d'études (vision globale, élargissement possible à d'autres administrateurs du F3E)** : décision du Comité d'Examen sur les études à accompagner / cofinancer, sur la base de l'analyse des réponses aux appels à manifestation
- **Instruction des termes de référence des études (plus stratégique et interactive)** : présentation au Comité d'Examen par la structure membre porteuse de l'étude concernée (en présentiel ou à distance), avis du Comité d'Examen sur les termes de référence et confirmation de la décision d'accompagnement et de cofinancement éventuel de l'étude par le F3E (avec un temps d'échange ouvert à la structure membre et un temps réservé au Comité d'Examen)
- **Traitement des appels d'offres (assouplissement et rigueur)** :
 - Dans le cas général, la structure membre concernée sera responsabilisée pour analyser les offres et choisir une offre, sur la base des outils fournis par le F3E (modèle de grille d'analyse des offres) et en tenant compte de l'avis du chargé d'étude F3E concerné sur les offres. Dans ce cas, le Comité d'Examen est informé a posteriori de l'analyse des offres et du choix ainsi effectué.

NEW

NEW

NEW

- Si à l’instruction des termes de référence, le Comité d’Examen identifie des enjeux particuliers sur l’analyse / choix des offres, il peut décider que celui-ci soit effectué par le Comité d’Examen à sa réunion suivante, en tenant compte de l’avis de la structure membre concernée sur l’analyse des offres.
- Cette possibilité existe aussi dans le cas général sur demande du chargé d’étude F3E concerné, pour arbitrage par le Comité d’Examen en cas de désaccord entre lui et la structure membre concernée sur l’analyse / choix d’une offre.

Composition du Comité d’Examen : une ouverture

- Une **présidence externe** assurée par une personne ressource
- Une présence renforcée des **pouvoirs publics** recherchée : l’AFD-DPO, mais aussi potentiellement la Division Evaluation de l’AFD, la DAECT, le Pôle de l’Evaluation et de la performance, la Mission pour les relations avec la société civile et les partenariats (DGM-CIV) du MAEDI
- Le **Président et le Directeur du F3E** sont membres d’office du Comité d’Examen
- Au moins 2 membres **administrateurs du F3E**
- Au moins 2 **membres du F3E non administrateurs**
- Des **personnes ressource** selon l’ordre du jour des réunions



APPORTS D’UNE PARTICIPATION AU COMITE D’EXAMEN ET ENGAGEMENTS POUR LES MEMBRES DU F3E

Membres du F3E, que peut vous apporter une participation au Comité d’Examen ?

- Des **échanges réguliers avec vos pairs et avec les pouvoirs publics** sur des questions de développement et de méthodologie
- Un **renforcement de vos capacités sur la conduite d’études de qualité**, à travers une vision panoramique et approfondie des pratiques des membres du F3E en la matière
- Une **formation ad-hoc et gratuite, début 2017**, sur les méthodologies d’études ainsi que sur la prise en compte du genre dans les actions des membres du F3E et leurs études
- Un positionnement de votre structure dans une **instance reconnue, rigoureuse et conviviale**

Membres du F3E, quels sont vos engagements en participant au Comité d’Examen ?

- Un **mandat de 2 ans en tant que titulaire ou que suppléant**, renouvelable 2 fois
- Une **participation aux réunions du Comité d’Examen à Paris**, en tenant compte de vos disponibilités (remboursement par le F3E des frais de déplacement éventuels pour les membres hors Ile de France) : a priori 5 réunions par an aux mois de février, avril, juin, octobre, décembre, sur 3 heures environ, souvent en après-midi
- Un intérêt et une attention portée sur les **questions méthodologiques** et la **qualité des processus d’études**, au service des membres du F3E (notamment, possibilité de vous voir proposer, en fonction de vos centres d’intérêt professionnels, d’être référent pour une étude accompagnée par le F3E)
- La participation de personnes au Comité d’Examen se fait **au nom de leurs structures**, membre du F3E: cette participation **n’empêche pas ces structures d’être éligibles à l’accompagnement et au cofinancement d’études** par le F3E, mais les membres du Comité d’Examen ne participent pas à l’instruction d’études présentées par leur structure